

**Procès-verbal de la Réunion du 12/01/2016
Conseil de l'Ecole Doctorale
des Sciences et Techniques de l'Information**

Faute de quorum, la réunion du Lundi 11 Janvier 2016 n'a pas eu lieu. Une deuxième réunion s'est tenue le Mardi 12 Janvier 2016 à 14h30.

Présents à la réunion du 11 Janvier 2016: Hechmi BEN MESSAOUD, Lotfi KAMOUN, Nouri KAMOUN, Leila BEN ABDELGHANI,

Présents à la réunion du 12 Janvier 2016: Hechmi BEN MESSAOUD, Mounir ZILI, Kais AMMARI et les représentants des doctorants : Inès JLASSI et Bilel SELMI.

Ordre du jour : 1. Avis du Conseil de l'Ecole Doctorale sur la proposition de modification de la charte des études doctorales : Le Directeur a informé les membres présents des résultats de l'atelier, sur l'adoption de l'approche du libre accès dans les chartes doctorales, qui a eu lieu à la Cité des Sciences de Tunis le 03 décembre 2015. Les membres présents ont débattu la proposition issue de cet atelier relative à l'obligation du dépôt, par le doctorant, dans l'archive ouverte « AOUT » via son portail « pist.tn » du manuscrit de thèse ainsi que toutes les publications réalisées lors de son cursus au sein de l'Ecole Doctorale. Les membres présents ont bien apprécié cette initiative et ont approuvé l'obligation du dépôt électronique, par le doctorant, du manuscrit de sa thèse au « pist.tn ». Quant aux articles publiés, ils estiment que les négociations des contrats à signer avec les Editeurs en matière de dépôt dans les archives ouvertes seront difficiles et risqueraient de ne pas aboutir aux résultats attendus; vu que dans la pratique ces derniers se réservent le droit exclusif de diffusion et de reproduction. Enfin, quant à la partie qui va décider de la diffusion totale ou partielle des travaux du doctorant, les membres présents proposent que ça soit le Directeur de thèse et le Doctorant.

2. Formations durant le second semestre 2015/2016 : La seule formation proposée consiste en un cours de langue (Anglais et/ou Français) de durée 21 heures (chacun).

3. Invitations pour la journée des doctorants (Mai 2016) : Les membres présents ont retenu la proposition d'inviter le *Professeur Mustapha JAZZAR, Université Libanaise*, qui assurera un mini-cours de durée 06 heures, avec prise en charge du billet d'avion et du séjour pour une semaine.

Le Directeur de l'Ecole Doctorale

Hechmi BEN MESSAOUD

